

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 3 février 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017**

**2017 V. 17** Vœu relatif aux parcelles 16, rue de Belfort et 65/67 rue Léon Frot (11e).

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant que la BNP serait en train de fermer les locaux qu'elle occupe dans ces parcelles qui sont de grandes tailles puisqu'elles occupent l'essentiel du cœur d'îlot ;

Considérant l'engagement sans cesse renouvelé de notre municipalité en faveur du logement social et la nécessité de construire de nouveaux équipements qui répondent aux usages soutenus par l'ensemble de l'exécutif parisien (artisanat, industries ou activités productrices de bien, agriculture urbaine, services publics) ;

Considérant le risque évident que des promoteurs très éloignés des besoins de la population et des engagements de la municipalité ne s'emparent de ces parcelles ;

Sur proposition de M. François VAUGLIN et des élus du groupe Socialiste et Apparentés,

Émet le vœu que :

La Ville de Paris étudie toutes les solutions envisageables afin de permettre une maîtrise publique du devenir des parcelles situées au 16, rue de Belfort et aux 65/67 rue Léon Frot (11e).